

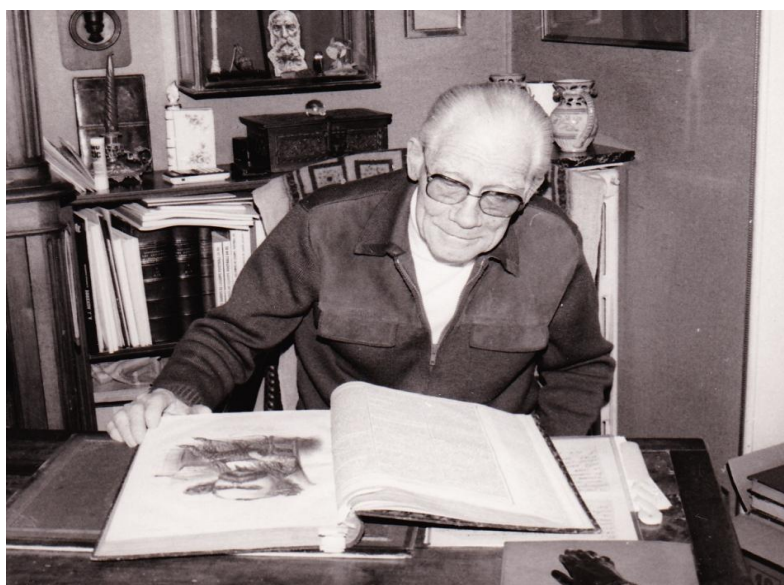
III – L'Après CHAMBLAIN

1 – La Succession.

La fin brutale et soudaine de Paul CHAMBLAIN créa un vide. Le Président qui, rappelons le, avait été choisi pour ses capacités à canaliser les ardeurs des intervenants dans les débats de la précédente Tribune libre de Fontainebleau, jouait parfaitement son rôle. Si parfaitement qu'il avait pris l'habitude de la solitude dans la fonction. Certains iront jusqu'à dire, sans malice ni critique, que sa Présidence fut une Autocratie. Soyons réalistes. C'était les débuts du Cercle. Partant de la Tribune, tout était à réformer. Il fallait un homme fort, on le trouva, il joua son rôle...et c'est très bien ainsi. Sans lui, le Cercle n'existerait vraisemblablement pas. Tous nous savons ce que nous lui devons.

Au lendemain du décès de Paul CHAMBLAIN, il faut assurer la succession. Après bon nombre de péripéties et de tergiversations, devant le peu d'entrain général (celui des vice-présidents en particulier), Georges GENDREAU va accepter le poste. Ceux qui ont vécu cet épisode savent, et, la suite nous prouve qu'ils avaient raison, que ce dernier se considérait, sans l'avouer, comme « intérimaire » en attendant de trouver un véritable successeur. Il siège « par défaut », mais ce n'est pas sa tasse de thé. A sa décharge il faut préciser qu'entre temps, un autre personnage était entré en scène en la personne de Marie Josée CHAMBLAIN, fille du Président. Elle ne fait pas partie du Conseil d'Administration, mais a commencé à intervenir durant la maladie de son père. Apparemment, pour elle, le Cercle est une affaire familiale comme elle l'écrit incidemment dans une correspondance avec le Cercle franco-allemand de Constance. Parlant du décès de son père elle dit : « ...Je ne pensais pas devoir prendre si tôt le relais de mon père... » Pourtant, personne ne l'imagine comme Présidente. A défaut de la Présidence, elle visera le poste de Secrétaire Générale pour lequel Mme SOTON avait été pressentie. Si précédemment, le Cercle s'apparentait à une Autocratie, cette fois, ce sera un régime parlementaire style 4^{ème} République avec un Président et un Président du Conseil (la secrétaire générale). Viendra plus tard le régime présidentiel. En quelques décennies, le Cercle connaîtra ainsi les trois types principaux de régimes qu'aura connu la République. Dont acte.

2 – 1974 / 1979 : Georges GENDREAU.

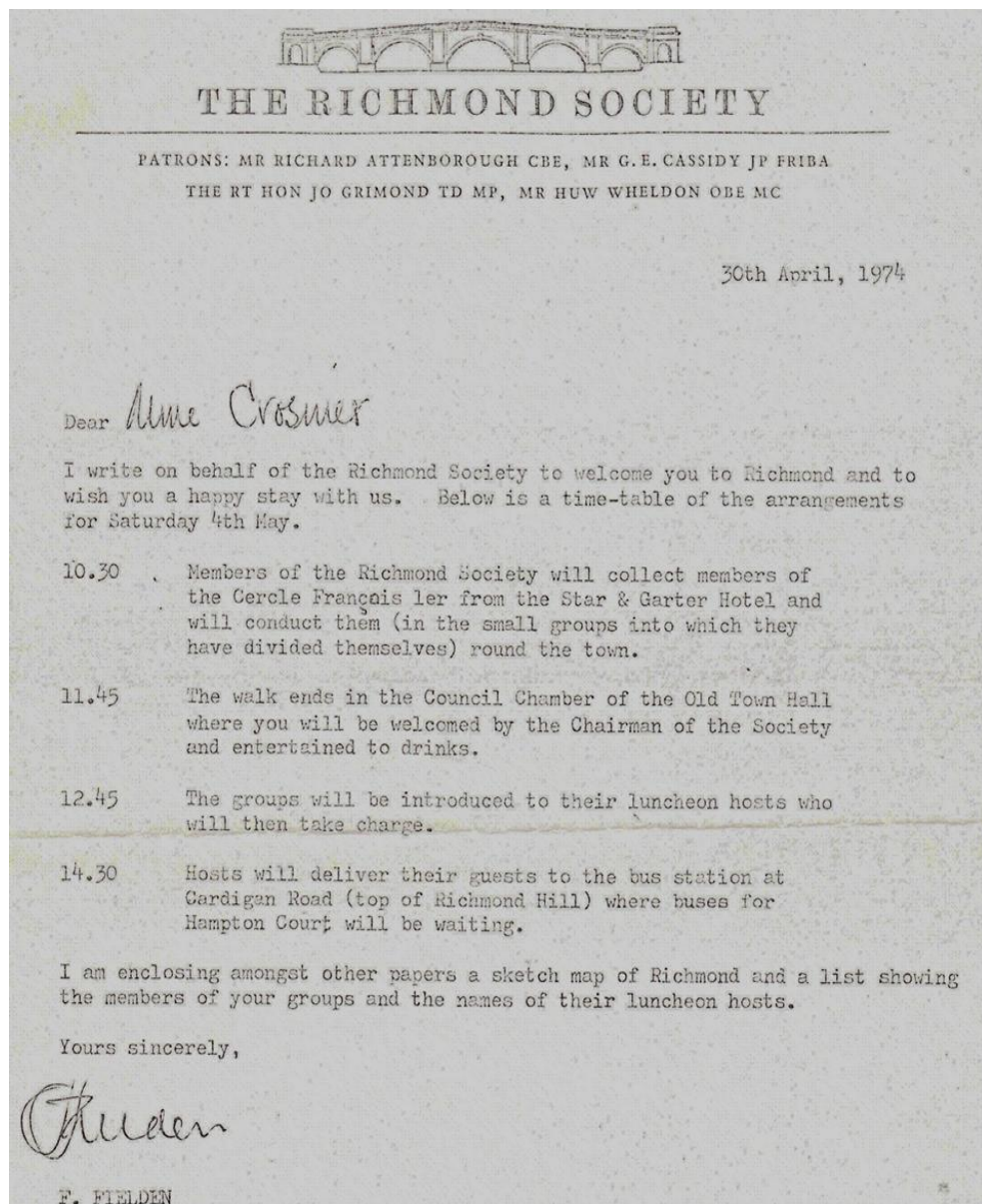


Sans parallèle aucun, mais puisque je l'évoque, on se souvient de ce qui mina la IVème République. Nous avons tous en mémoire les bienfaits et les méfaits du régime parlementaire. Il devait en être de même au Cercle. Toutefois, avant toutes choses, soulignons les faits marquants de « l'ère GENDREAU ».

C'est par une déclaration au Journal Officiel du 21 janvier 1978 que le Cercle change son siège social du 15 rue royale à l'Hôtel de Ville de Fontainebleau et ce à compter du 5 janvier 1977. A l'évidence, la bibliothèque municipale ne convenait plus, mais par cet acte on officialisait un peu plus l'insertion du Cercle dans les activités de la ville et son leadership culturel.

Depuis longtemps en très bon terme avec nos partenaires de Constance, c'est à partir d'un courrier de décembre 1973 qu'un contact sera pris avec la Richmond Society, club similaire au Cercle et 3^{ème} membre du jumelage. En dehors des rencontres officielles, les sorties communes avec nos amis de Constance étaient annuelles et des voyages furent organisés ensemble en Alsace en 1977, en Bourgogne en 1978, en Franche Comté en 1979.

C'est ainsi que se décida un voyage en Angleterre, voyage qui se déroula sous les meilleurs auspices en mai 1974.



On a du mal à appréhender les conditions de réalisation de ce voyage, mais j'ai retrouvé dans les archives une facture du premier transporteur auquel s'est adressé le Cercle, en l'occurrence les Transports LAGRANGE. Personne n'ignore que Philippe, notre conducteur habituel pour ne pas dire attiré, est le fils du créateur de cette entreprise qui connut ensuite d'autres péripéties.

Le voyage du Cercle François-Ier à Richmond


Température, outre-manche, aussi basse qu'en France pour accueillir, le jeudi 2 mai, les 38 membres du Cercle François-Ier venus prendre contact avec la Richmond society. Ce fut le seul élément réfrigérant de ce voyage de 4 jours. En effet, dès l'arrivée à l'aéroport de Londres où les attendaient MM. Randall et Everett respectivement président et trésorier de la Richmond association in Europ, jusqu'au dernier repas d'adieu, la chaleur des rapports entre les Richmondois et les Bellifontains fut permanente.

Le samedi 4 mai, après une visite pédestre de la ville en compagnie de membres de la Richmond Society, les membres du Cercle furent reçus au vieux hôtel de ville, dans la salle du Conseil. Allocution de bienvenue du président de la Richmond society, le docteur Brook, lecture d'une lettre de M. Gendreau, président du Cercle, par M. Lachaux, administrateur, allocution de M. Croze, vice-président, pensées émues de tous pour le président défunt, M. Chamblain qui avait tant œuvré pour cette rencontre. Dispersion ensuite des membres du Cercle, par petits groupes, chez les Richmondois, pour le déjeuner. Echanges d'adresses, promesses et prochaines retrouvailles à Fontainebleau et à Richmond.

Les visites de Londres, Hamton Court, des magnifiques jardins de Kew, du château de Windsor, complétèrent très agréablement le voyage.

Les membres du Cercle François-Ier en remercient M. Lacoste, directeur de l'agence Fréval et Sibon, leur cicerone aimable et averti.

Mai 1974



Transports LAGRANGE et Fils S.A.

Société Anonyme au Capital de 100.000 Frs

7, Rue de l'Eperon, 77000 MELUN



N° 800421

M Cercle Francois 1er
15, rue Royal
77300 FONTAINEBLEAU

Doit

Le 24 octobre 1974 IMP. TACRUMI-TAUPIN - MELUN

<p>Mise à disposition d'un véhicule de 50 places pour le transport de personnes à la visite de la Raffinerie de GRAND PUIITS, le 23 octobre 1974.</p>	
TOTAL HORS TAXE DU TRANSPORT	350,00
T. V. A. 7 %	24,50
TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES	374,50

chèque envoyé le 4.XI.74.

Certifier conforme et véritable, la présente facture d'un montant total de : TROIX CENT SOIXANTE QUATORZE FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES.

Fait à Melun le 24 octobre 1974

lagrange

INSEE N° 621.77.288.0018 Tél. 437.06.94 R. C. 51 B 53

Les dîners débats dans la tradition de la Tribune sont remis au goût du jour dès 1972 dans le cadre des Clubs de Rencontre. Nous aurons ainsi comme conférenciers :

- Le 08 décembre 1972 : G DEFOSSE Directeur Général de la BNP,
- Le 26 janvier 1973 : Le rôle de l'avocat et la réforme de la justice par Maître Alain TINAYRE,
- Le 20 octobre 1973 : le théâtre en France, ses problèmes, son avenir, par Mrs KARSENTY, FRANCK et HERBERT.
- Le 13 février 1976 : Les monstres sacrés de la 3^{ème} république par Maître René ESCAICH,
- Le 24 février 1979 : Paul DELOUVRIER
- Le 23 février 1980 : Jean François ROBINET sur « l'Europe après les élections au parlement européen »

LE CERCLE FRANÇOIS I^{er}

vous invite à participer à son premier

« CLUB DE RENCONTRES ET D'ACCUEIL »

qui aura lieu le SAMEDI 20 JANVIER 1973
à la Salle des Fêtes de Fontainebleau

PROGRAMME

- à partir de 16 h 30 : Accueil
(utilité d'être à l'heure afin de faciliter les regroupements)
- 17 h Exposé des buts du Club
- 17 h 10 CONFERENCE par M. Jean QUEGUINER
Directeur des Services d'Archives de Seine-et-Marne,
« LES ARCHIVES - UN ETABLISSEMENT PUBLIC
IGNORÉ »
- 17 h 45 QUATUOR DE SAXOPHONES
avec MM. D. LIGER, M. REYDELLET, A. JOUSSET,
A. LEGROS, tous Premiers Prix du Conservatoire Na-
tional de Musique
- 18 h 20 Exposé succinct sur les CLUBS D'INVESTISSEMENTS
- 18 h 35 FILM SONORE EN COULEURS
« X^e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE à CONSTANCE ET
FONTAINEBLEAU »
- 19 h CONVERSATIONS AUTOUR D'UN BUFFET offert aux
participants

— Pour l'approvisionnement du buffet il sera indispensable de faire les réservations **avant le jeudi 18 janvier**. Elles seront reçues :

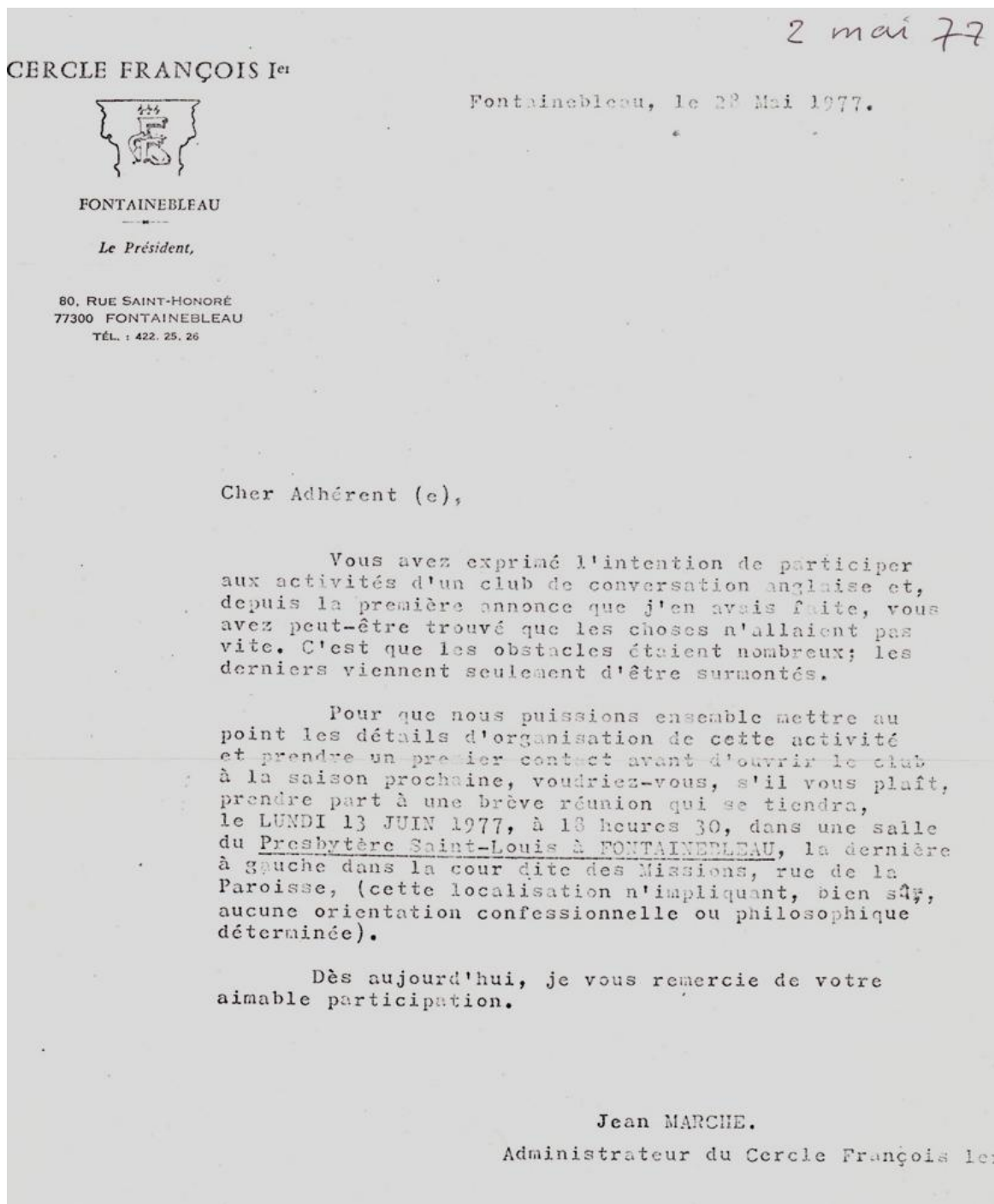
- soit par lettre adressée au Président du Cercle, 80, rue Saint-Honoré,
- soit par inscription au Syndicat d'Initiative accompagnées du coupon n° 7 de la carte et de la **participation aux frais de 10 F par personne**.

Nos buts ont déjà été exposés. Il s'agit surtout, dans une ambiance sympathique, de provoquer une meilleure connaissance de nos concitoyens de Fontainebleau et des environs. Nous essaierons, avec le concours de collaborateurs dévoués de justifier notre titre « Rencontres et Accueil ». Le programme proposé servira de prétexte et devrait, par sa variété, intéresser tous nos membres.

Cette manifestation est exclusivement réservée aux membres du Cercle. Le port du badge qui sera remis, portant le nom, étant obligatoire.

Le 22 janvier 1977, on décidera de fêter les rois en organisant pour la première fois une galette au cours d'un de ces clubs rencontre.

C'est également à cette époque, qu'après de nombreuses demandes d'adhérents, fut créé un Club de conversation anglaise. Se posait le problème du local. Il paraissait assez ardu de les organiser au sein de la Mairie, même avec un nombre réduit de participants. C'est ainsi, comme l'atteste le document suivant, que la première réunion de ce Club se passa le 13 juin 1977 dans une salle du presbytère Saint Louis à Fontainebleau. Ce club perdure contre vents et marées.



3 – Passage de Témoin.

Revenons au mode de fonctionnement du Cercle. Un Président qui se considère en intérim et une Secrétaire Générale qui, à tort ou à raison, s'imagine comme l'héritière légitime d'une association qui est tout sauf transmissible, cela ne pouvait pas marcher. De même qu'en régime parlementaire, l'inconvénient pour ne pas dire le handicap est la main mise des partis sur la politique au sens de « vie dans la cité ». Le Cercle pâtitra des coteries. Nous avons trois entités en présence.

- Le Président, détaché de la gestion administrative.
- La Secrétaire générale, professeur au collège Jeanne d'Arc qui décide de tout ou presque, aidée dans ce domaine par une de ses collègues également professeur dans le même collège mais aussi adjointe au Maire en la personne de Melle GENEVE.
- Les autres. Menés par Henri CROZE en conflit ouvert avec la Secrétaire Générale, ce sont les membres du conseil en charge d'une activité productive. N'oublions pas que le Conseil du Cercle comptait en son sein bon nombre de « personnalités » qui certes étaient très utiles, mais ne participaient que d'assez loin à l'administration en général et à l'organisation des activités en particulier.

Dans ce conflit, le Président n'intervient pas. L'atmosphère devient peu à peu irrespirable voire invivable. Il y a de la démission dans l'air. Heureusement ceux qui y songeaient n'en ont rien fait et certains sont toujours en fonction. C'est dans cette ambiance de quasi coup d'état que le Président passe la main. Lors du Conseil d'Administration du 26 mars 1980, Pierre COLLET est élu Président à son tour. Ce fut, au dire de beaucoup un soulagement général car on avait craint le pire. Séparation, scission, dissolution même, en bref, disparition du Cercle. Une fois de plus, la sagesse l'emporta et on désigna, vous me pardonnerez cet anglicisme mais il s'adapte parfaitement à la situation, « the right man at the right place ». Mais au fait, pourquoi Pierre COLLET ?